

# Comité de Quartier « Puits d'Ordet/Zola/Kléber »

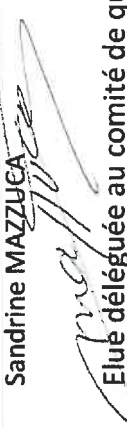
## Réunion du 30 juin 2022

édité le 26/08/2022  
Référence : ST-2022-329

**Présents :** Madame Sandrine MAZZUCA (élu en charge du CQ), Monsieur Gilbert MADELON (Directeur de l'environnement et de l'aménagement), Madame Charlotte PLANARD (secrétaire des services techniques)  
Membres du comité de quartier : Présents 13 / excusés 3 / absents 33

OBJET	PRECISIONS DE LA COMMUNE
<b>Point sur l'aménagement de la rue Puits d'Ordet</b> Retour sur les travaux d'aménagement de la rue, ces travaux ont permis la réalisation d'un vrai trottoir aux normes PMR (personnes à mobilité réduite) pour sécuriser les piétons. Pas d'autres travaux sont prévus pour ce secteur dans l'immédiat.	
<b>Interdiction tourne gauche rue Richelieu</b> Retour sur la mise en place de l'interdiction tourne gauche de la rue Concorde à la rue Richelieu par un panneau indiquant « attention carrefour modifié » Cette interdiction a pour objectif de diminuer les « shunts » et de sécuriser le groupe scolaire du Vallon Fleuri.	La mairie constate une diminution de 50% de la circulation. Sur 5 jours de présence, la police municipale a procédé à 42 verbalisations pour le non-respect de cette interdiction.
<b>Projet passerelle rue Emile Zola</b> Un projet de passerelle, passant au-dessus du ruisseau « La Mère », pour les modes doux verra le jour entre la rue Emile Zola et la piste cyclable qui rejoint la rue du Puits d'Ordet. Ce projet devrait voir le jour grâce aux élèves du LEP du Nivolet durant l'année scolaire 2022-2023. Un échange a eu lieu avec le CISALB, gestionnaire des cours d'eau, pour s'assurer de la compatibilité du projet avec les éventuels futurs travaux sur le lit de la mère.	La mairie doit encore échanger avec le LEP afin de définir les matériaux utilisés et a estimé le projet à environ 25 000€. Une demande de subvention est en cours. La mairie précise que ce projet permettra aux habitants d'accéder au centre-ville avec plus de sécurité.

<p><b>Vitesse rue Emile Zola</b></p> <p>Le radar pédagogique a été installé dans cette rue à 2 reprises et a permis de comparer les chiffres entre 2017 et 2022, sur la vitesse moyenne des véhicules.</p> <p>En 2017 environ 3800 véhicules par semaine contre environ 4000 en 2022. La mairie a constaté que la vitesse moyenne dans cette rue était de l'ordre de 40 Km/h dans les 2 sens. Un seul véhicule a dépassé les 90Km/h.</p> <p>Des habitants souhaiteraient que la zone passe 30Km/h ou/et que la voirie soit rétrécie.</p> <p>Il n'est pas prévu d'aménagement dans l'immédiat pour cette rue. Par contre, comme pour les réflexions dans les autres quartiers, le sujet pourra être développé à un prochain comité de quartier pour « co-construire » une proposition de « zone apaisée ».</p>	
<p><b>Proposition idées « mieux vivre ensemble »</b></p> <p>« Mieux vivre ensemble » doit être un temps d'échange permettant aux habitants de soumettre leurs idées pour améliorer la vie de leur quartier.</p> <p>points principaux abordés par les présents lors de cette séance :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La vitesse excessive des véhicules,</li> <li>- La sécurité des piétons au carrefour Emile Zola/Concorde,</li> <li>- le manque de civisme.</li> </ul>	
<p><b>Divers</b></p>	
<p><b>SIGNALEMENT : Propreté urbaine, éclairage publique, ...</b></p>	<p>Vous pouvez contacter le secrétariat des services techniques - 3 moyens sont à votre disposition:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1 – allez sur le site <a href="https://www.laravoire.fr/">https://www.laravoire.fr/</a> puis dans démarches puis « services techniques » - la suite est intuitive</li> <li>2 –envoyer mail avec détails, photos, plan, copie écran, .etc ... à <a href="mailto:services-techniques@laravoire.com">services-techniques@laravoire.com</a></li> <li>3 – faire un courrier ou déposer un courrier à l'accueil</li> <li>4 – appelez le secrétariat des services techniques au 04 79 71 07 40</li> </ol>
<p><b>SITE COMPOSTAGE :</b></p> <p>Le syndic de copropriété des immeubles de la rue du Puits d'Ordet, a installé 2 sites de compostage. La commune n'a donc pas développé d'autres réflexions à ce sujet dans cette rue.</p>	

<p>Grand Chambéry souhaiterait développer sur toute l'agglo la collecte des biodéchets. Il s'agit de collecter les déchets alimentaires qui seront ensuite transformés en bio-gaz ou en énergie dans une usine de méthanisation.</p> <p>SYNCHRO- Ligne C : L'agglo a fait le choix de rester sur la rue des Belledonnes.</p>	<p>Grand Chambéry s'est rapproché de la mairie pour l'installation de conteneurs de biodéchets au centre-ville et pour le quartier Féjaz d'ici la fin de cette année.</p> <p>La mairie souhaite toujours que la ligne C puisse repasser par le centre-ville. Elle relance régulièrement l'agglo sur ce point.</p>
<p><b>PROCHAINES REUNIONS DE CQ</b></p>	
<p>Pour la prochaine réunion de CQ vous recevrez, comme d'habitude votre invitation par mail ou par courrier</p>	<p>Rappel : seules les personnes inscrites au CQ reçoivent les invitations et le compte-rendu. Pour s'inscrire à un ou plusieurs comités de quartiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="https://www.laravoire.fr/735-comites-de-quartiers.htm">https://www.laravoire.fr/735-comites-de-quartiers.htm</a></li> <li>- Ou déposer en mairie un courrier avec votre nom, prénom, adresse postale, adresse mail, téléphone</li> </ul>
<p>Sandrine MAZZUCA</p>  <p>Elue déléguée au comité de quartier Puits d'Ordet/Zola/Kiéber</p>	